



HAL
open science

Un regard politique sur les Provinces Illyriennes en 1811

François Bouchard

► **To cite this version:**

François Bouchard. Un regard politique sur les Provinces Illyriennes en 1811. LES RÉGIONS SLOVÈNES ENTRE XVIII E ET XIX E SIÈCLES (F. Bouchard et P. Farinelli eds.), Paris, Le Manuscrit, 2019, pp.79-96, 2019. hal-03529827

HAL Id: hal-03529827

<https://hal.science/hal-03529827>

Submitted on 28 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES RÉGIONS SLOVÈNES
ENTRE XVIII^E ET XIX^E SIÈCLES

Dans la même collection

- 1789-1792 : Le débat sur les droits des "hommes de couleurs libres", une diversion de la première abolition de l'esclavage*, Jean-Jacques Tatin-Gourier, 2019
- Séduction perverse, Séduction hédoniste*, Mohammed Aït Ramit, 2019
- Les représentations de l'altérité dans l'Histoire Générale des voyages de l'Abbé Prévost*, Antoine Eche, 2017
- Casanova en mouvement, des attraits de la raison aux plaisirs de la croyance*, Sophie Rothé, 2016
- Lectures de Jean-Jacques Rousseau*, Antoine Eche, 2014
- La chute du Royaume d'Italie (1814) et la Culture du Risorgimento*, François Bouchard et Tatiana Crivelli, 2014
- Mémoires et journaux sous l'Ancien Régime*, Marie-Paule de Weerdt-Pilorge, 2013
- Imaginaires de l'Antiquité (1770-1800)*, Esra Arici, 2013
- Complicité et sédition dans la littérature pamphlétaire de l'Ancien Régime Tome 2*, Iman Abou El-Seoud, 2013
- Complicité et sédition dans la littérature pamphlétaire de l'Ancien Régime Tome 1*, Iman Abou El-Seoud, 2013
- L'imaginaire du Monténégro dans la littérature de voyage au XIXe siècle et au début du XXe siècle*, Dragan Bogojevic, 2013
- Les représentations de la Grèce de 1780 à 1830*, Jasmina Nikcevic, 2013
- Entre deux eaux*, Anouchka Vasak-Chauvet, 2012
- L'écriture de l'événement révolutionnaire et la mémoire des Lumières*, Lhoussain Bouddouh, 2012
- De l'homme de lettres au philosophe des Lumières*, Jean-Jacques Tatin-Gourier, 2011
- Littérature de contestation : Pamphlets et polémiques du règne Louis XIV aux Lumières*, Pierre Bonnet, 2011
- Temps, durée dans la littérature des lumières*, Jean-Jacques Tatin-Gourier, 2010
- La réception des mémoires d'Ancien Régime*, Jean-Jacques Tatin-Gourier, 2009

ISBN 978-2-304-04720-2

© Août 2019

Cet ouvrage a été publié grâce à l'aide financière de l'équipe
« Interactions Culturelles et Discursives » de l'université de Tours.



Interactions
Culturelles et
Discursives

SOUS LA DIRECTION DE
FRANÇOIS BOUCHARD ET PATRIZIA FARINELLI

Les Régions slovènes entre XVIII^e et XIX^e siècles

Plurilinguisme et transferts culturels
à la frontière entre
empire des Habsbourg et Venise

Réseau Lumières

Éditions Le Manuscrit
Paris

Collection Réseau Lumières

La collection *Réseau Lumières* étudie la vie intellectuelle de la deuxième moitié du XVIII^e siècle sous tous ses angles.

Avec le soutien de l'équipe de recherche « Histoire des représentations » de l'Université François-Rabelais de Tours, et du « Réseau Lumières, Pays de Loire, Pays de Vienne », regroupant une cinquantaine d'enseignants-chercheurs et doctorants des Universités de Tours, Poitiers et Orléans, la collection met en valeur de nombreux aspects insoupçonnés d'un siècle dont la richesse culturelle est toujours à redécouvrir.

Comité scientifique pour ce volume

Florence GACOIN MARKS

(Université de Ljubljana)

Monica LANZILLOTTA

(Université de la Calabre)

Marie-Paule PILORGE

(I.C.D. – Université de Tours)

Marko ŠTUHEC

(Université de Ljubljana)

Luka VIDMAR

(ZRS SAZU Centre pour la recherche
de l'Académie slovène des Sciences et des Arts)

Un regard politique sur les Provinces illyriennes en 1811

François BOUCHARD
I.C.D. – Université de Tours

Rédigée au terme d'une mission dans les Provinces illyriennes dont son auteur précise incidemment le caractère secret,¹ la longue relation que Jean-Joachim Pellenc couche sur le papier en novembre 1811 à destination du ministre de l'Intérieur² a déjà donné lieu à de nombreuses gloses,

¹ « Le secret de ma mission ne me permettait pas de faire des questions directes qui l'auraient trahie », écrit Pellenc dans la pièce 36 de son rapport conservé sous la côte AF/IV/1713 aux Archives Nationales à Pierrefitte-sur-Seine.

² Le rapport, signé du seul nom de Pellenc, est adressé génériquement à « Monseigneur ». Il s'agit, selon Janez ŠUMRADA (« Statut juridique et organisation administrative des Provinces illyriennes », in : *Napoléon et son administration en Adriatique orientale et dans les Alpes de l'Est 1806-1814*, Hrvatski državni arhiv, Zagreb, 2005, p. 37, note 57) du ministre de l'Intérieur, à l'époque Jean-Pierre de Montalivet. Pellenc (1750-1833) avait un fils, Gabriel, né en 1790 et nommé auditeur au conseil d'État le 4 août 1810. Toutefois, comme le fait remarquer Fran Zwitter dans

depuis Paul Pisani³ en 1893, Melitta Pivec⁴ en 1924, Franz Zwitter⁵ en 1933 et 1983 jusqu'à Janez Šumrada⁶ en 2005. Toutefois, de ce texte souvent sollicité, il semble qu'il y ait encore quelque parti à tirer, pour autant qu'on le prenne dans la totalité, peut-être lacunaire, des neufs pièces dont il est composé qui, numérotées de 25 à 30 et de 36 à 38, sont conservées aux Archives Nationales à Pierrefitte-sur-Seine.

La nature même de ce rapport est problématique. Il a été rédigé sans délai lors du voyage de retour de Pellenc à travers le Royaume d'Italie jusqu'à sa capitale, Milan : la première pièce (n° 25) est datée de Padoue, le 5 novembre 1811 ; la deuxième (26) de Vicence, le 6 novembre ; la troisième (27) de Vérone, le 7 novembre ; la quatrième (28) de Brescia, le

son essai de 1933 sur *Les Origines de l'illyrisme politique et la création des Provinces illyriennes* (in F. ZWITTER, *Les Provinces illyriennes. Cinq études*, Paris, Editions SPM, 2010, p. 84-85), la graphie de ce rapport est très semblable à celle d'un *Mémoire géographique et statistique sur l'Esclavonie*, conservé par le Service Historique de la Défense au fort de Vincennes, côte 1 M 1594, daté d'août 1809, et qu'une note manuscrite attribue au « Sr Pellenc » (sic). A l'appui de cette thèse, on y retrouve également certaines spécificités orthographiques régulières, comme l'archaïque *șavoir* pour *savoir*. Dans ce premier mémoire, l'auteur se réfère explicitement à l'aide que lui a apportée son fils dans la collecte des informations (« ... je me fais un devoir de répéter que les matériaux de ce mémoire pris à la hâte à la Bibliothèque Impériale [de Vienne] dans des ouvrages allemands que mon fils m'a traduits, ne sont que des extraits... ») : ce qui exclut d'attribuer à Gabriel la paternité de ces deux textes.

³ Paul PISANI, *La Dalmatie de 1797 à 1815. Épisode des conquêtes napoléoniennes*, Paris, Alphonse Picard et Fils, 1893, p. 340-344.

⁴ Melitta PIVEC, « Drobtine izza časa Napoleonove Illirije », in : *Čas*, 1924, n. 1.

⁵ Fran ZWITTER, « Les origines de l'illyrisme politique et la création des Provinces Illyriennes » (1933), et « La Partie occidentale de la Yougoslavie au temps de la Révolution française et de Napoléon, la présence des idées révolutionnaires françaises » (1983), in : *Les Provinces Illyriennes. Cinq études*, op. cit., notamment p. 98 et 153.

⁶ Cf. Janez ŠUMRADA, « Statut juridique et organisation administrative des Provinces Illyriennes », op. cit.

8 novembre ; la cinquième (29) de Milan, le 9 novembre ainsi que la sixième (30), le 10 novembre ; les trois pièces restantes ne portent aucune mention ni de lieu ni de date. Et son propos veut se distinguer d'une simple collecte d'informations et de « détails statistiques » dont — affirme l'auteur — « les divers employés de ces provinces n'ont rien laissé ignorer » (26)⁷ au point qu'il se risque à « assurer qu'en fait de renseignements il n'y a plus rien de nouveau à découvrir dans ces provinces » en vertu des rapports déjà produits par les employés en poste. « On a les renseignements des deux gouverneurs [en l'occurrence, Marmont puis Bertrand], de trois intendants généraux [Redon de Belville, Dauchy, Chabrol de Clouzol], d'une foule d'intendants particuliers, et de plusieurs chefs d'administration » (26) ; mais, nuance-t-il, ces renseignements seraient nécessairement viciés par la méthode même qui préside à leur collecte parmi les membres de l'administration française : « ils [les intendants de l'Illyrie] ordonnent aux gens instruits du pays de leur fournir des renseignements, ils mettent en réquisition les pensées et les mémoires. » Ce qui lui donne l'occasion d'égratigner au passage l'ancien intendant de la Carniole, François-Marie Fargues, qui, à l'en croire, « par cette facile méthode [...] avait recueilli tant de notions, quoique peut-être si peu de résultats » (26). Et sur ce travers de Fargues, Pellenc revient plus avant dans la pièce 36 lorsque, passant en revue le personnel administratif français en Illyrie, il précise :

On m'a assuré qu'il [Fargues] avait envoyé des volumes de renseignements sur l'Illyrie. Il s'adressait pour cela à divers habitants, leur demandait des mémoires sur le pays, et adoptant tout ce qu'on lui disait sans examen et sans choix, il le mandait à Paris. Cette confiance m'a été faite par plusieurs fournisseurs des mémoires. M. Fargues va vite dans tout ce qu'il fait, il a de l'esprit, mais il

⁷ Nous mentionnerons désormais entre parenthèses le numéro de la pièce dont sont issues les citations du rapport de Pellenc.

travaille peu, et, à l'époque dont je parle, son jugement manquait un peu de rectitude.⁸ (36)

À ces procédures approximatives, comme à la gestion étriquée du territoire qu'elles induiraient, Pellenc oppose un regard visionnaire qui doit mettre en valeur « les principes de gouvernement » par l'observation, dans le « pays nouvellement acquis » (26), de « ses rapports généraux, de sa situation géographique, commerciale et politique, des grands intérêts auquel il peut concourir, du genre de prospérité qui lui est propre, et des destinées auquel il est appelé ». Une vision qu'il définit « sans distinction d'époques » mais qui ne fait pour autant pas abstraction de l'histoire car – ajoute-t-il – « c'est peu de voir ce qu'il [le pays] est, si l'on ne voit pas ce qu'il peut être, et ce qu'il sera » (26). Ainsi l'observation réelle du pays doit tenir compte et de l'existant et du virtuel ; soit, ainsi qu'il le formule, « il faut commencer par découvrir ce qu'un tel pays renferme de rapports importants réels ou possibles dans tous les genres et dans tous les temps ». Et, ajoute-t-il,

⁸ Pellenc consacre les trois dernières pièces de son rapport à une revue des fonctionnaires français ainsi que de quelques personnalités illyriennes. Il est malaisé d'apprécier quelle influence ont pu avoir ses jugements, qu'il avance du reste avec un grand luxe de précautions (« je m'empresse d'obéir [à Votre Excellence], mais sans lui cacher que de pareils renseignements, presque toujours fondés sur des ouï-dire, ne sont point exempts d'erreurs », 36). Faut-il voir Pellenc dans le Français qui « accusa [Louis de Gallois-Lachapelle] d'avoir mal géré les mines et usines », dont fait mention la notice nécrologique publiée dans les *Annales des mines*, en 1826 ? De même, le très long plaidoyer en faveur de Toussaint, afin qu'on ne lui retire pas sa place de commissaire de police général à Laybach et qu'on mette à contribution son savoir-faire d'espion (« M. Toussaint a souvent été chargé en Autriche d'opérations très secrètes. On lui a commandé des correspondances, et il a eu des rapports intimes et cachés, tant avec des personnages de la cour, qu'avec la police ») explique-t-il pourquoi on retrouve encore deux ans plus tard, en 1813, des rapports du même Toussaint, « commissaire général de Police de la Carniole », sur l'Illyrie comme sur la cour de Vienne (Service Historique de la Défense, côte GR 6 C7) ?

« cette manière d'observer [...] c'est la seule qu'il convienne d'employer sous un régime plein de vie, de mouvement et de création où les temps marchent si vite, où l'avenir est demain, et où quelque série d'événements que l'on ait besoin de supposer pour arriver à un grand but, on peut s'attendre à les voir réaliser » (26).

Ce régime si volontariste, qui semble gouverner le temps mieux encore que les hommes, porte en soi l'héritage de l'homme nouveau, de l'homme régénéré,⁹ élaboré et transmis par une révolution dont le génie, a écrit Edgar Quinet, « est de supprimer le temps » en ce qu'« elle ne se donne pas même les sept jours pour faire un monde ».¹⁰ Et ce tribut payé au *Zeitgeist* favorise chez Pellenc le déploiement d'une rhétorique précocement stendhalienne qui confère à ce rapport une tonalité fort différente de la technicité bureaucratique du précédent *Mémoire géographique et statistique sur l'Esclavonie* rédigé en 1809. Ce qui explique son exorde étrangement triomphant où sont d'abord décrits les avantages que les frontières des Provinces illyriennes donnent à la France « sur les flancs de la Bavière et de l'Allemagne », la dressant comme un obstacle insurmontable pour l'Autriche, et un soutien à la Dalmatie, au Tyrol et aux « États vénitiens » – spectres étrangement

⁹ « The Napoleonic regimes never abandoned this dream [the ideal of the 'new man']. Rather, they developed it, and pointed it away from a 'regenerated' France towards the rest of its hegemony. No region felt its force more than its Mediterranean possessions », Michael BROERS, *The Napoleonic Mediterranean. Enlightenment, Revolution and Empire*, London-New York, I.B. Taurus, 2017, p. 36-37.

¹⁰ « Mais, si la Révolution française conserve ainsi dans la Terreur le tempérament du catholicisme, d'autre part, elle est incontestablement plus idéaliste qu'il ne l'a été jamais ; car son génie est de supprimer le temps. Elle ne remet rien au lendemain, à l'action des années ; elle ne se donne pas même les sept jours pour faire un monde. Avec l'impétuosité foudroyante que nous avons connue dans l'islamisme, à peine un idéal s'est-il formé dans la tête colossale de la Convention, qu'elle prétend le réaliser incontinent », Edgar QUINET, *Le Christianisme et la Révolution française*, Paris, Au comptoir des imprimeurs-unis, 1846 (2^e éd.), p. 353.

ressuscités pour l'occasion –, à côté des Hongrois, « de ces Hongrois presque indépendants que notre politique a toujours voulu ménager » (25). Et ces considérations géopolitiques se nuancent de réflexions économiques (« un nouveau monde commercial ») quand est évoquée la frontière avec l'empire ottoman : « [les Provinces illyriennes] nous approchent de la Morée et nous font toucher la Bosnie » (25) ; là où le consulat de France à Travnik, ouvert depuis février 1807, avait précédé le traité de Schönbrunn. Et, ajoute Pellenc,

de là partent des routes, à notre choix, pour Constantinople et pour l'Asie, pour la Russie et pour la Pologne, et là se trouvent encore tous les moyens d'influence que l'on peut désirer pour étendre et fortifier les uns par les autres nos débouchés commerciaux et nos desseins politiques (25).

Pellenc ne se contente pas d'attribuer à la Bosnie la seule fonction d'antichambre de l'empire Ottoman qu'elle a déjà en 1811 grâce notamment au travail du consul Pierre David. Il l'ouvre sur toute l'Asie et il en fait un outil de la politique napoléonienne à l'endroit de la Turquie, de la Russie et de l'Autriche : par le contrôle des voies commerciales censées se substituer à celles qui avaient leur origine à Vienne et à Odessa, et par la souveraineté française sur un littoral autrefois autrichien. D'un côté, il assène sentencieusement que « Costanitz et Spalato ont déjà fait tomber Odessa » (25), conférant ainsi à la ville croate de Kostajnica sur la frontière bosniaque un rôle qui excède peut-être la réalité de ce qu'est alors le trafic levantin, quand même l'année 1811 voit 25 000 balles de coton passer par cette même ville.¹¹

¹¹ « La période la plus féconde, dans ce domaine se place entre 1811-1813. Grâce au concours du consulat français de Travnik, on établit une route commerciale qui reliait le Levant aux Provinces illyriennes. En Bosnie, elle passait par Kostajnica, Novi, Banja Luka, Travnik, Sarajevo, Novi Pazar. Quand on sait que 25 000 balles de coton passèrent en 1811 par Kostajnica, nous aurons une idée de l'ampleur de ce commerce et de la quantité de marchandises ainsi transportées par cette route », Slobodan

De l'autre, il entonne un hymne à la gloire de l'Adriatique, du littoral, des ports et des activités économiques qui y sont liées (bois de construction, population maritime), sans encore mentionner explicitement, comme il le fera plus avant, le blocus qu'impose alors la flotte anglaise maîtresse de ces eaux. La seule allusion à des restrictions de circulation maritime apparaît lorsque, à propos des îles de l'Adriatique, Pellenc affecte de remettre à un avenir proche le contrôle de plusieurs d'entre elles (« Elles [les Provinces illyriennes] donnent une mer de plus à la France, prolonge nos côtes et nos ports, mettent dans nos mains pour des temps non éloignés plusieurs îles dans l'Adriatique » 25).

En revanche, c'est dans une perspective élargie à un temps historique que l'auteur met l'accent sur la proximité nouvelle du territoire ottoman, appréhendé d'abord par le regard, puis à travers une étrange anamnèse qui se manifeste par l'évocation des « embarras » et des « humiliations » de la politique française sous « les deux derniers règnes » tant « pour avoir quelque influence à la Porte » que pour « la soutenir contre ses puissants voisins » : l'Autriche et la Russie. Et plus encore que la première, c'est la seconde qui se voit érigée en adversaire privilégié, alors que les « Russes avaient enlevé la nouvelle Serbie », qu'ils « agitaient la Grèce », et que « la nouvelle ambition des czars regardait la France comme étrangère à ces querelles ». À cette situation passée, Pellenc oppose une nouvelle donne où « les Turcs sont nos voisins », où « la Petite-Tartarie » – savoir, la Crimée – « reviendra quand nous le voudrons à son ancien maître » – la Porte, qui l'a perdue en 1774 –, et où la France pourra agir « sur cette nouvelle frontière » comme « sur toutes les autres ». Quitte à affirmer en point d'orgue que « les plus grands intérêts se

ŠLOJA, « La saga napoléonienne en Bosnie au début du XIX^e siècle », in : Jacques-Olivier BOUDON (sous la dir. de), *Les Provinces illyriennes dans l'Europe napoléonienne 1809-1813*, Paris, Éditions SPM, 2015, p. 96.

rattachent ainsi de toutes parts aux possessions illyriennes. L'Égypte même n'y est pas étrangère » (25).

Du reste, cette intrusion française dans l'espace adriatique, Pellenc en voit les conséquences politiques dans le fait linguistique même auquel est confrontée l'administration des Provinces illyriennes. « Il est un autre [avantage] encore qui ne peut échapper au coup d'œil de la politique, nous avons déjà conquis en Illyrie la langue des Russes » (25), écrit-il en des termes d'autant plus sibyllins qu'il ne s'interrogera plus dans son rapport sur la nature de cette « langue illyrienne », ainsi figée de façon purement instrumentale dans sa contiguïté idéale avec le russe. En cela, il semble se rattacher à une tradition déjà exprimée par Giustiniana Wynne en 1788 dans son roman écrit en français, *Les Morlaques*, où les propos tenus par ses personnages, morlaques et sujets de la république de Venise, à la gloire de Catherine de Russie tendent à assimiler Russes et Slaves de Dalmatie en une même communauté identitaire (« [Catherine] parle notre langue ; ses innombrables sujets ont nos usages, notre religion : ils chantent nos chansons, ils reconnoissent nos mêmes ancêtres, ils sont *Slaves* comme nous et leurs ennemis sont les nôtres. »)¹². Toutefois, la relation de Pellenc ne fait pas l'impasse sur le problème linguistique auquel il s'intéresse plus avant, dans la pièce 28, lorsqu'il décrit le caractère fortement hétérogène des Provinces illyriennes : formées de peuples aux mœurs variées (« manière de vivre, habitudes, caractère, tout en fait des peuples différents » 28) peu accoutumés à échanger et communiquer entre eux, à l'exception de « la Carinthie, une partie de la Carniole, et une portion de la nouvelle Istrie » (28). Seul bien qui leur soit commun, la « langue illyrienne » constitue un lien apparemment trop lâche pour remplir

¹² Giustiniana WYNNE, *Les Morlaques*, s.l. [Venise], 1788, p. 120-121. Voir sur le sujet, de Larry WOLFF, *Venice and the Slavs. The Discovery of Dalmatia in the Age of Enlightenment*, Stanford, Stanford University Press, 2001, pp. 205-214.

correctement la fonction de « moyen de réunion » en raison de la grande « diversité dans ses dialectes » (28). « Le Carniolien n'est pas compris du Dalmate. Celui-ci et le Croate ont de la peine à s'entendre », précise Pellenc. Aussi, pour remédier à cette Babel, et « développer la destinée de ces provinces », il convient non seulement de « leur apprendre à se connaître, à s'aider, à échanger entre elles leurs productions » mais encore de « propager la vraie langue illyrienne qui seule peut former le commun langage de ces divers pays » (28). Sur la nature de cette vraie langue, rien d'autre n'est spécifié.

Le modèle unilingue que Marmont a été tenté d'introduire dans l'enseignement autour du croate stokavien au printemps 1810 ne résiste pas aux assauts persuasifs du cercle de Žiga Zois à Laybach et, dès juillet 1810, le décret relatif à l'enseignement dans les Provinces illyriennes introduit l'usage et l'étude d'une des deux langues en fonction des zones géographiques : slovène et croate. Et les livres scolaires publiés avant la fin de l'année sont déjà alignés sur cette politique.¹³ De plus, Pellenc a connu l'inspecteur de l'instruction publique dans la capitale des Provinces, Raffaele Zelli, auquel il se réfère sous le nom de l'abbé Zély, déclarant avoir « eu de fréquents entretiens avec lui ». Le portrait qu'il en brosse est positif mais nuancé :

Il m'a paru d'un esprit sage, réservé sans défiance, religieux sans fanatisme, et attaché au gouvernement. Il savait fort bien toutes les langues du pays et ses principes le porteront à écarter de l'enseignement toutes les fausses doctrines ; il met de ce nombre la métaphysique allemande qu'il n'a pas comprise, et pour laquelle il a une grande aversion.¹⁴

¹³ Cf. Luka VIDMAR, *A Slavic Republic of Letters. The Correspondence between Jernej Kopitar and Baron Žiga Zois*, Frankfurt-am-Main New York, Peter Lang, 2016, p. 196-201.

¹⁴ Raffaele ZELLI (1772-1817) est l'auteur d'un volume d'*Elementi di filosofia metafisica* (Firenze, 1804). Sur les fonctions de Zelli, Boris CHAIGNE apporte des informations intéressantes dans un travail non publié :

Et de conclure par un jugement désenchanté qui tend à réduire les vertus de l'ecclésiastique à leur fonction utilitaire :

M. Zély est, à mon avis, un peu au-dessous de sa réputation, mais il est estimé, et mérite de l'être ; et sans le croire un homme transcendant, je le regarde comme un bon instrument de l'autorité. (38)

Rien ne transparaît des débats linguistiques qui ont agité dès 1809 le cercle de Zois et l'administration de Marmont, puis de Bertrand. Rien non plus du projet de création artificielle d'une langue slave du Sud conçu et exposé par Valentin Vodnik dans un memorandum adressé à Zois en juillet 1811.¹⁵ Rien en fait qui puisse nous renseigner sur ce que Pellenc connaissait de l'état de la question en cette fin d'année 1811. Rien donc qui puisse nous orienter quant à la nature de cette « vraie langue illyrienne qui seule peut former le commun langage de ces divers pays » selon une conception manifestement héritée du monolinguisme français.

Du reste, Pellenc se maintient en permanence dans la posture de l'observateur, ce dont il se justifie à plusieurs reprises dans sa relation. « Il y a bien peu d'observations qui me soient personnelles dans tout ce que je viens de dire » (36), précise-t-il en arguant de la nature secrète de sa mission pour avoir gardé un nécessaire quant-à-soi. Ne pouvant poser de questions directes ni « apprécier par *lui*-même des individus qu'à peine *il* apercevait dans la société », se défiant des « gens du pays » pour ce type d'information comme des Français qui « sont jaloux et ennemis les uns des autres », il déclare s'être « borné à prendre des notes qui *lui* ont parues les plus impartiales » (36). Cette attitude ne l'empêche pas d'avouer avoir fréquenté certaines des personnes dont il s'entretient. Mais jamais il ne manifeste une connaissance

L'influence française sur l'enseignement à Ljubljana au temps des Provinces illyriennes (1809-1813), mémoire de Maîtrise dirigé par Jean-Marie MOINE, université de Tours, département d'Histoire, 2000.

¹⁵ Luka VIDMAR, *op. cit.*, p. 199-200.

directe des discussions en cours dans les cercles intellectuels ou dirigeants des Provinces illyriennes.

Et pourtant, Zelli qu'il a connu personnellement a été partie prenante du débat linguistique sur la nature de l'illyrien, à la fois du fait de ses fonctions et en tant qu'interlocuteur de Žiga Zois, auquel Pellenc consacre de surcroît un paragraphe au ton impersonnel. Il souligne sa richesse (« C'est un des plus riches habitants de la Carniole en terres et en mines »), la considération dont il jouit (« personne, en Illyrie, n'est autant estimé et considéré que lui »), sa philanthropie (« Il consacre sa fortune à des actes de bienfaisance, [...] cent familles lui doivent leur existence. »), sa qualité de minéralogiste et ses réseaux dans le monde savant (« Il passe pour un des plus savants minéralogistes de l'Europe, et il est au nombre des correspondants de l'Institut. »), son handicap (« La goutte lui a fait perdre l'usage de ses pieds »), ses sentiments francophiles (« Il est très attaché au gouvernement français. »). Et il conclut en recommandant de lui accorder la croix de la Légion d'honneur « comme une nouvelle preuve qu'aucun genre de mérite n'échappe au regard et à la justice de sa Majesté » (37). Ainsi, son portrait de Zois reste étrangement figé, superficiel, fidèle au stéréotype du notable éclairé dont les activités ne sauraient faire de l'ombre aux autorités constituées. C'est même un portrait ouvertement conciliateur, qui attribue au baron Zois une bienveillance à l'égard de la France dont ses échanges épistolaires privés ne témoignent pas. Pellenc aurait pu élargir, dans le portrait qu'il en fait, l'éventail de ses correspondants à toute l'Europe sans se borner au seul Institut, et ouvrir son champ de compétence à la zoologie, la botanique et, bien sûr, la linguistique. De plus, il ne semble pas être conscient de son ascendant et de son rôle intellectuel dans la société carniolienne : il s'attarde sur les « étrangers de la classe instruite » qui ne manquent pas de rendre visite à Zois, mais il ne perçoit pas l'influence que Zois exerce sur ses compatriotes de la même classe, dont aucun n'est

mentionné. Et, de fait, le rapport de Pellenc se ressent de sa position d'observateur, incapable de pénétrer une société qui lui échappe et d'en saisir la structuration, le mode de fonctionnement interne, les réseaux et les jeux d'influence qui ne coïncident pas systématiquement avec la position sociale affichée de ses membres. Dans le secret de sa mission, Pellenc reste condamné à une scopophilie forcée qui émousse son regard et limite la portée de ses observations, nécessairement déterminées par le moule culturel dont il est issu.

Toutefois, créer la cohésion entre les différents peuples qui composent les Provinces ne dépend pas que d'un fait linguistique. Et Pellenc ne manque pas de phrases volontaires pour souligner la complexité du processus. « Il s'agit de former un peuple et le premier obstacle à vaincre est de faire en sorte que ce peuple veuille se former » (27), abstraction faite de son caractère composite, entre d'un côté les provinces cidevant vénitiennes, puis italiennes et, de l'autre, les provinces « allemandes ». Et s'il se sent autorisé à invoquer « l'inertie naturelle des peuples allemands », redoublée par le « défaut de mouvement des esprits dans un pays encore peu civilisé », pour expliquer l'« espèce d'apathie, d'indifférence et même de mécontentement passif qui paralysent » (27) ces provinces jadis autrichiennes, il propose une autre grille de lecture pour la Dalmatie et l'Istrie, au prix d'une interprétation personnelle de l'histoire. Le gouvernement vénitien, « satisfait d'y trouver des matelots et des soldats », « envoyait [en Dalmatie] des grains, et n'en retirait que peu de tributs. [...] l'administration étant nulle, il fallait du moins qu'il n'en résultât aucun frais » (30). Et s'il définit comme « faible et molle » l'autorité que Venise exerçait sur son empire dalmate, ce pouvoir paternel n'aura été, précise Pellenc, qu'« un raffinement de tyrannie » (30) en trompe-l'œil qui a pour contrepartie d'avoir induit que ce « peuple exige qu'on le gouverne avec douceur » (30).

« Les éléments dont ce chaos est composé sont assez bons pour se prêter à tous nos plans de création », souligne-t-il, lui qui voit dans le désordre apparent d'un État en devenir, où même « l'esprit public » « est une des choses qu'il faut y produire » (30), une configuration favorable à la fondation du peuple illyrien selon les termes voulus par la puissance française. Encore une fois, tout est délégué à la capacité politique d'unir ces peuples autour d'un même projet, et autour d'intérêts communs susceptibles de les agréger en transcendant la difficulté première : à savoir l'absence d'une conscience nationale propre qui semble reconductible à ce que Pellenc entend par « esprit public ». Or, de son propre aveu, c'est l'ignorance qui préside aux destinées politiques des peuples des Provinces. « Les Illyriens savent bien mieux ce qu'ils ne sont plus, qu'ils ne connaissent ce qu'on veut qu'ils soient » (27), affirme-t-il dans la meilleure tradition du langage autoritaire qui saisit son objet simultanément dans la dimension passée – ce qu'il n'est plus –, future – ce qu'on veut qu'il devienne –, et présente – ne pas savoir, l'état d'ignorance qui le détourne de la tentation d'un libre arbitre porteur d'une potentielle souveraineté. Du reste, celle-ci n'est pas à l'ordre du jour : au contraire, Pellenc semble plaider avec précaution pour une meilleure intégration des Provinces à l'intérieur de l'ensemble national français, sur le modèle des départements réunis dans les territoires italiens du Piémont, de Toscane ou des États Pontificaux.

« Gouvernés par la France, ils [les Illyriens] n'ont pas encore le bonheur d'être français. On n'ose pas encore leur confier des emplois dans leur pays, et ils n'ont encore aucun droit aux places de l'Empire » (27), ajoute-t-il en résumant de fait une situation de dépendance fort différente de celle que connaissaient également les États assujettis à l'Empire, comme le royaume d'Italie, qui avaient leur propre classe dirigeante. Mais si la suggestion implicite est immédiatement désamorcée (« Je n'entends point, par une phrase isolée,

m'exprimer sur une question importante qu'on ne pourrait résoudre que par un examen des plus profonds », le projet d'un devenir français des Provinces est une constante dans la relation de Pellenc au-delà de l'objectif le plus urgent qui serait « l'amalgame des divers peuples de l'Illyrie » (27). « Mais qu'en sera-t-il d'en faire des Français ? » s'interroge-t-il de manière toute rhétorique pour relativiser la difficulté par le recours à la catégorie de la « province frontière » avec laquelle le passage du pluriel au singulier – des Provinces illyriennes à la province frontière – confère à l'entreprise une dimension immédiatement apprivoisable :

Il faut des siècles pour identifier parfaitement une nouvelle province frontière avec le pays qui l'a conquise. Quel temps ne faudra-t-il pas pour un peuple si éloigné, s'il n'avait aucun rapport habituel avec nous ? (27)

Qu'à cela ne tienne. Le remède proposé repose sur une action volontariste, et sur le développement du commerce avec le Levant, la grande affaire des Provinces :

Le commerce ne peut manquer d'attirer dans ces provinces un grand nombre de familles françaises, elles seront peuplées de nos ouvriers. Notre langue s'y étendra ; bientôt les arsenaux, les soldats, les ports deviendront français. L'Illyrie ne connaît encore le commerce du Levant que par les productions qui en viennent. Elle le connaîtra bientôt par les marchandises françaises qui de toutes parts iront en Turquie payer nos achats, et servir de chargement de retour aux caravanes qui nous apportent les cotons. C'est donc le commerce qui sera l'instituteur de l'Illyrie ; et plus le problème de la rendre française a de difficultés, plus il sera beau de les avoir vaincues. (27)

C'est donc sur un mouvement de population que table Pellenc pour changer la nature des Provinces tout en les unifiant. Car si le commerce avec l'empire Ottoman se doit d'apporter prospérité et bien-être, les ouvriers qui auront contribué à répandre l'usage du français dans les ports, les arsenaux et les casernes ne seront accourus que parce que

d'autres activités seront nées autour du développement de ce commerce, et que l'administration aura favorisé cette immigration qui semble annoncer une entreprise de type colonial. Et cela afin de contrebalancer la situation qu'il met en évidence dans les provinces autrefois autrichiennes (« c'est que les habitants de toutes les classes se considèrent toujours comme un peuple allemand ; il faudrait des siècles en effet pour leur faire perdre ce caractère ») pour la généraliser à l'ensemble du pays, selon laquelle « la population française est comme étrangère en Illyrie » (30). Reste que dans cette configuration nouvelle souhaitée par Pellenc, rien n'est dit du statut que devrait alors occuper la langue illyrienne, censée unifier les peuples des Provinces. Aura-t-elle été ravalée au rang de langue indigène, ou devra-t-elle conquérir une dignité culturelle susceptible de la mettre sur le même pied que le français ?

Au demeurant, quand même la référence, discutable, au pouvoir « paternel » de Venise en Dalmatie semble demeurer un critère indépassable, le mode de gouvernement préconisé par Pellenc est celui du « régime plein de vie, de mouvement et de création » dont il a vanté l'efficacité et dont la rapidité vise à transcender le temps historique en ce qu'il construit dans le sillage du moment révolutionnaire un temps qui – pour reprendre les termes de Mona Ozouf – « n'est pas compromis par l'histoire, le privilège de l'instantanéité l'en a fait sortir ».¹⁶ C'est pourquoi Pellenc prône une administration persuasive, qui « a encore besoin d'être populaire, active, communicative, et pour ainsi dire enseignante et catéchisante. Il faut apprendre à ces peuples ce qu'ils sont, et ce qu'ils peuvent devenir. » Et il conclut : « Bonté, lumières et action, tous ces moyens sont à employer à la fois (27). » Tout est bon en effet

¹⁶ « Le temps du prodige révolutionnaire n'est pas compromis par l'histoire, le privilège de l'instantanéité l'en a fait sortir », Mona OZOUF, « La formation de l'homme nouveau », in : *L'homme régénéré. Essais sur la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1989, p. 138.

pour fonder le peuple neuf que Pellenc conçoit non pas sur les confins de l'Europe, mais en un point de la carte dont il réaffirme la centralité, au carrefour de quatre empires. Deux années avant que ne soit balayée cette entité étatique, c'est une construction utopique qu'il entreprend sur le papier, où résonne encore l'écho des rêveries révolutionnaires, revisitées au gré des nécessités impériales.

Bibliographie

Imprimés :

- BROERS (Michael), *The Napoleonic Mediterranean. Enlightenment, Revolution and Empire*, London-New York, I.B. Taurus, 2017.
- OZOUF (Mona), « La formation de l'homme nouveau », in : *L'homme régénéré. Essais sur la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1989.
- PISANI (Paul), *La Dalmatie de 1797 à 1815. Épisode des conquêtes napoléoniennes*, Paris, Alphonse Picard et Fils, 1893.
- PIVEC (Melitta), « Drobtine izza časa Napoleonove Illirije », in : *Čas*, 1924, n. 1.
- QUINET (Edgar), *Le Christianisme et la Révolution française*, Paris, Au comptoir des imprimeurs-unis, 1846 (2^e éd.).
- ŠLOJA (Slobodan), « La saga napoléonienne en Bosnie au début du XIX^e siècle », in : Jacques-Olivier BOUDON (sous la dir. de), *Les Provinces illyriennes dans l'Europe napoléonienne 1809-1813*, Paris, Éditions SPM, 2015.
- ŠUMRADA (Janez), « Statut juridique et organisation administrative des Provinces illyriennes », in : *Napoléon et son administration en Adriatique orientale et dans les Alpes de l'Est 1806-1814*, Hrvatski državni arhiv, Zagreb, 2005.
- VIDMAR (Luka), *A Slavic Republic of Letters. The Correspondence between Jernej Kopitar and Baron Žiga Zois*, Frankfurt-am-Main New York, Peter Lang, 2016.
- WOLFF (Larry), *Venice and the Slavs. The Discovery of Dalmatia in the Age of Enlightenment*, Stanford, Stanford University Press, 2001.
- WYNNE (Giustiniana), *Les Morlaques*, s.l. [Venise], 1788.
- ZWITTER (Franz), *Les Provinces illyriennes. Cinq études*, Paris, Éditions SPM, 2010.

Manuscrits et inédits :

CHAIGNE (Boris), *L'influence française sur l'enseignement à Ljubljana au temps des Provinces illyriennes (1809-1813)*, mémoire de Maîtrise dirigé par Jean-Marie MOINE, université de Tours, département d'Histoire, 2000.

PELLENC (Jean-Joachim), *Mémoire géographique et statistique sur l'Esclavonie*, Service Historique de la Défense, côte 1 M 1594, Fort de Vincennes.

ID., *Rapport sur les Provinces illyriennes*, Archives Nationales, côte AF/IV/1713, Pierrefitte-sur-Seine.

TOUSSAINT (François), *Rapports*, Service Historique de la Défense, côte GR 6 C7, Fort de Vincennes.